

Traire ou depuis trois quarts de siècle elle est ensevelie.

M. Ernest Dréolle répond, dans la Patrie, aux observations, ou plutôt aux dénégations de M. de Girardin sur les démarches des trois puissances auprès de la Russie.

« La diplomatie impériale, dit-elle, ne suit pas les vieux errements. — Nous l'approuvons. Avons-nous tort ? Ce n'est pas assurément la Presse qui le dira, car notre conclusion n'est guère éloignée de la sienne. Sa conclusion a cinq mots, dit-elle : « Entière séparation ou entière absorption. » La nôtre n'en a que deux : « Entière séparation. »

Un fait visible donne déjà raison à M. Dréolle contre la Presse, c'est l'amnistie décrétée par l'empereur Alexandre.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Cracovie, 12 avril.

Le Czar d'aujourd'hui annonce que Czechowski, à la tête de 1500 hommes se maintient dans les montagnes de Swyn-tylerzys. Un autre détachement, comptant un millier d'hommes, est stationné non loin de là, à Brody.

Cracovie, 12 avril.

Le grand-duc Constantin a été consulté par le gouvernement de St-Petersbourg sur la possibilité d'étendre au royaume de Pologne l'usage de la confiscation publi- niée dans les anciennes provinces polonaises.

Berlin, 12 avril.

Des lettres particulières de Vienne disent que l'agitation augmente en Gallicie. Des comités de secours pour les insurgés polonais fonctionnent publiquement. Un comité, dont les membres sont inconnus, dirige le mouvement.

Saint-Petersbourg, 12 avril.

L'amnistie accordée par le czar s'étend à tous les Polonais et à tous les Russes qui ont pris part à l'insurrection et qui auront fait leur soumission d'ici au premier mai.

Athènes, 11 avril.

La commission chargée de porter le décret de l'Assemblée nationale nommant le prince de Danemark roi de Grèce, a quitté Athènes aujourd'hui et se rend à Copenhague par la voie d'Ancone et de Trieste.

New-York, 2 avril.

Des avis de Mexico, du 10 mars, portent que les Français étaient à huit milles de Puebla avec des provisions pour trois mois. Quelques engagements avaient eu lieu. Une attaque contre Puebla était incessamment attendue.

Saint-Nazaire, 13 avril.

Le paquebot la Floride, de la compagnie générale transatlantique, porteur des mailles du Mexique, 17 mars, Santiago de Cuba, 22, et Martinique, 29 mars, a mouillé hier dans la nuit à Saint-Nazaire, devant de quatre jours sa date d'arrivée réglementaire. La Floride avait à bord 104 passagers qui ont été immédiatement débarqués. L'état sanitaire est bon. Les dépêches sont parties pour Paris, à trois heures du matin, par un train spécial.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 13	le 14	hausse	baisse
3 % ancien.	70.00	69.90		0.10
4 1/2 au compt.	98.50	99.00	0.50	

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Le retard apporté dans la publication du Journal a eu pour cause un accident qui a nécessité une nouvelle composition.

Le ministre de la guerre a décidé, le 31 mars 1863, que provisoirement, et tant que la mesure sera jugée avantageuse, l'effectif de chacune des dix compagnies d'ouvriers d'artillerie stationnées en France pourra être élevé de 70 à 100 hommes, dans lesquels on ne devra pas compter les hommes en congé de six mois à titre de soutien de famille.

Les colonels d'artillerie sont autorisés à transmettre au ministre les demandes de devancement d'appel remises par les jeunes gens de la classe qui ont obtenu des certificats de capacité.

On lit dans le *Moniteur judiciaire*:

« Un office ministériel peut être supprimé, on le sait, lorsqu'il devient vacant par démission, destitution ou décès. Mais, dans ce cas, une indemnité est due pour l'extinction du titre par les titulaires restant en fonctions qui profitent de la suppression.

« Quelquefois les titulaires intéressés à l'extinction d'un office s'entendent préalablement avec les titulaires de cette office ou ses ayants-droit pour la fixation, la répartition et le paiement de l'indemnité due à raison de cette extinction; le traité qui intervient entre eux à cet égard est joint au décret de suppression; il reçoit ainsi la sanction du gouvernement, mais il n'en conserve pas moins le caractère de convention particulière.

« Il peut arriver, et ce cas s'est présenté plusieurs fois, que, au lieu d'arrêter immédiatement l'indemnité à payer pour la suppression d'un office, les membres d'une même compagnie ou communauté d'officiers ministériels sont convenus entre eux, en vue de réductions à opérer dans le nombre des offices, d'indemniser celui d'entre eux qui donnerait sa démission en faveur de la compagnie ou communauté, et de régler, le cas échéant, l'indemnité de gre à gre.

« Une telle convention est certainement licite; mais si, lorsque survient une démission, les intéressés ne peuvent s'entendre sur le règlement de l'indemnité, c'est alors aux tribunaux que, préalablement au décret de suppression, appartient de déterminer le chiffre de l'indemnité et d'en opérer la répartition. »

Jusqu'ici, les compartiments exclusivement réservés pour les dames dans les voitures de 1^{re} et 2^e classe étaient facultatifs pour les Compagnies de chemins de fer, mais les voyageurs étaient tenus de se conformer aux mesures que les Compagnies croyaient devoir prendre à cet égard.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, usant du droit qui lui est conféré dans cette question par l'article 32 du cahier des charges, rend aujourd'hui ces compartiments spéciaux obligatoires pour les Compagnies.

Toute dame munie d'un billet de 1^{re} ou de 2^e classe aura donc droit d'exiger désormais un compartiment de la classe affectée à son billet et exclusivement réservé pour les femmes voyageant seules.

Le conseil des postes vient d'apporter une très heureuse modification aux formalités à remplir pour toucher les mandats de poste. Jusqu'à présent le destinataire était obligé de se présenter lui-même au bureau de poste pour apposer sa signature sur un registre spécial. A l'avenir, cette signature ne sera plus exigée; l'acquit au

dos du titre suffira, et le paiement des mandats pourra, en conséquence, être effectué entre les mains d'un tiers, sur la présentation du titre acquitté et de la lettre d'envoi.

Au moment où les travaux des champs entrent dans la période d'activité, il est utile de rappeler que, aux termes d'une décision ministérielle, les ingénieurs des ponts-et-chaussées sont appelés à prêter gratuitement leurs concours aux particuliers qui le réclament, soit pour les études et la rédaction des projets de drainage, soit pour la surveillance et l'exécution de ces projets.

Les demandes des intéressés ne doivent plus être soumises préalablement à l'approbation de M. le ministre. Pour abréger les délais, qui pourraient nuire au développement du drainage, les opérations d'étude et de surveillance seront autorisées par MM. les préfets, sur les avis qui leur seront fournis par les ingénieurs.

Nous avons rapporté la condamnation à mort prononcée le 13 mars dernier contre J. Verot, fusilier au 43^e de ligne, en garnison à Lille, pour voie de fait envers son supérieur. Verot s'était aussitôt pourvu en révision. Dans sa séance du 9 avril, le conseil, présidé par M. le général Ambert, a rejeté le pourvoi et ordonné que le jugement rendu par le premier conseil de guerre recevrait sa pleine et entière exécution. Un recours en grâce a été formé, dit-on, en faveur de ce malheureux.

Un incendie a eu lieu au quartier du Tilleul, hier soir vers onze heures. Le feu a éclaté dans un hangar, sous lequel se trouvaient plusieurs charriots, et qui est situé à l'entrée de la ferme dite de *Beaufaire*, occupée par M^{me} V^e Delanoy.

Ce hangar est isolé de la ferme, de sorte que cet incendie, à cause du calme de la température, ne présentait aucun danger pour les bâtiments.

Les autorités et les pompiers se sont rendus sur les lieux, mais à leur arrivée le feu avait fait son œuvre; des mesures de précaution ont été prises pour la ferme même.

Le dommage est évalué à 500 fr.; l'immeuble incendié était assuré à la Compagnie de l'*Aigle*.

La cause du sinistre n'est pas connue. On présume qu'un vagabond a cherché un abri pour la nuit dans ce hangar, (ce qui est arrivé souvent) et qu'en fumant il a pu mettre le feu.

Nous apprenons que M. Van Hove, professeur d'anglais, a obtenu de M. l'inspecteur de l'Académie l'autorisation d'ouvrir son nouveau cours d'anglais le 4^{er} mai prochain.

Le cours aura lieu, comme par le passé, dans une des salles de l'École Mutuelle, de 8 à 9 heures du soir, les mardi et jeudi de chaque semaine.

L'inscription, pour les quatre mois, est de 20 fr.

Nous sommes persuadé que le public comprendra l'avantage de ce cours à une époque où l'étude des langues étrangères, trop négligée généralement, est devenue pour ainsi dire indispensable.

On peut s'inscrire au bureau de ce journal.

Le concert donné par la Grande-Harmonie de Roubaix pour le renouvellement de l'abonnement de ses membres honoraires avait réuni, dimanche dernier, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, une société nombreuse, malgré la concurrence des spectacles forains, du cirque Loyal, du dompteur Hermann qui a fait reculer l'audacieux Croket et va, dit-on, le remplacer à Paris, de la grande troupe d'artistes à quatre pattes et à quatre mains (chiens et singes) et surtout, malgré la

concurrence plus redoutable des dîners de famille; car le monde entier s'en va à Roubaix, en temps de kermesse, on dîne depuis midi jusqu'à minuit. A Tourcoing, c'est encore mieux; on ne sort de table que le lendemain matin.

Du moins, les amateurs de bonne musique n'ont pas eu à regretter, dans cette avalanche de plaisirs qui s'est abattue sur notre ville, d'avoir donné la préférence à une belle manifestation du premier des arts, de celui qui exerce sur les masses une sorte de puissance magnétique à laquelle les intelligences les plus rebelles cèdent sans y rien comprendre. Il est vrai que le programme était des plus attrayants comme qualité, comme quantité et comme nouveauté. Quatorze numéros inscrits, dont cinq doubles, cela fait dix-neuf; ajoutez-y un impromptu de piano par un jeune artiste de grand talent qui a été redemandé, voilà, tout compte fait, vingt-un morceaux. Nous engageons les organisateurs de nos concerts futurs à être moins prodiges de bonnes choses, car si une partie du public qui n'avait pas de petits enfants à mettre coucher, a pu rester ferme à son poste jusqu'à la fin du concert, qui s'est terminé à onze heures, heure très légitime à laquelle la police n'a rien à reprendre, une autre partie s'est détachée par fractions, à partir de dix heures, et à tout moment on voyait, dans l'intervalle d'un morceau à l'autre, quelques dames se lever, s'envelopper dans leur châle ou leur pardessus et se diriger vers la porte de la salle, suivies par un groupe d'hommes entraînés par le mauvais exemple. C'est peu poli et peu aimable pour les artistes qui, du haut de l'estrade, voyent ce démenagement et n'en sont pas du tout flattés.

A part cette observation, nous n'avons que des éloges à donner et tous les exécutants y ont un droit légitime. Pour commencer par la partie instrumentale, la Grande-Harmonie a joué d'une façon très remarquable l'ouverture du *Val d'Andorre* et une fantaisie sur les *Noces de Jeannette*, deux morceaux parfaitement choisis pour un concert. M. Lebacqz, attache depuis six mois seulement à ce corps de musique, a recueilli d'unanimes applaudissements dans un air varié pour petite clarinette. La douceur des sons qu'il tire de cet instrument, la hardiesse des traits, le goût et le style dans sa manière de phraser ont posé tout d'abord M. Lebacqz dans l'estime des connaisseurs et tout le monde reconnaît que c'est une excellente acquisition pour notre Grande-Harmonie.

M. Neumanns, le premier basson des guides, et probablement aussi le premier de l'Europe, avait déjà émerveillé nos dilettanti, il y a quatre ans; nous n'oserions pas dire qu'il a pu se perfectionner encore depuis cette époque; mais l'impression que cet éminent artiste a produite dimanche a ravivé les anciens souvenirs en leur donnant une vivacité nouvelle. Nous n'essayerons pas d'analyser ce talent si pur, si complet, qui ne laisse place à aucune imperfection et où l'on ne trouverait pas une note à reprendre. Un jeune professeur du Conservatoire de Liège, M. Louis Donis, dont l'arrivée n'a été connue qu'après l'impression du programme, a bien voulu se faire entendre sur le piano et l'effet de son premier morceau a été tel qu'on lui en a sur-le-champ demandé un second dans lequel il a déployé une entente parfaite des ressources de l'instrument, une légèreté de doigts, une vigueur et une justesse dans les attaques qu'on ne rencontre ordinairement que chez les artistes consommés.

La partie vocale du concert était confiée à M^{me} de Hennezel, à M. J. Lefebvre et à M. Edmond Brun. Ce dernier, déjà connu à Roubaix, a toujours fait plaisir par le choix de ses morceaux qui ont de l'originalité et du comique sans jamais descendre jusqu'à la charge, et par sa manière franche et naturelle de les interpréter. On a surtout remarqué les *Bourguignons*, de M. André Simiot, et *Un galant de cinquante ans*, chansonnette de Pierre Corneille —

le grand Corneille s'il vous plaît — mise en musique avec autant d'esprit que de bon goût par M. A. Thurner.

M. J. Lefebvre, soliste de la Société royale des chœurs de Gana, possède une voix fraîche et sympathique dont il très habilement parti en variant ses effets par des contrastes. Dans l'air de *dom Sébastien* et dans les morceaux légers qu'il a chantés ensuite : *La fête aux roses*, *Ma musette*, *Raymond*, *Avant le mariage*, le public a prouvé à M. Lefebvre, par de chaleureux applaudissements, tout le plaisir qu'il avait à l'entendre.

Nous terminerons cette courte revue par M^{me} de Hennezel, jeune et gracieuse cantatrice dont le nom n'était pas encore connu dans notre ville, mais qui a su conquérir tout d'abord les suffrages du public par sa gentillesse dans le duo des *Noces de Jeannette* qu'elle a chanté avec M. Edmond Brun et par le véritable talent dont elle a fait preuve dans l'air des *Mousquetaires de la Reine* et dans celui des *Dragons de Villars*. Élève de l'excellente M^{me} Damoreau, ce n'est pas avec de grands éclats de voix et d'heureuses temerités qu'elle cherche à étonner l'auditoire; elle préfère le charmer par le fini de ses traits, la sûreté des intonations, conséquences d'une bonne méthode et le goût que donne l'usage du monde et l'étude des bons modèles. M^{me} de Hennezel a chanté vers la fin deux charmants petits morceaux, les variations du *Torréador* et la *Bourbonnaise* qu'elle a dit d'une manière ravissante.

On doit une mention toute particulière au talent et au dévouement avec lesquels M. Victor Delanoy a dirigé tout ce concert et accompagné au piano tous les morceaux. C'est un genre de mérite qui est d'autant plus rare qu'on n'en est ordinairement récompensé que par les succès des autres auxquels on a vaillamment contribué.

En somme, cette soirée est pour la Grande-Harmonie une rentrée heureuse qui promet beaucoup pour l'avenir.

M. D.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Bulletin de la séance du 12 avril 1863.

Sommes versées par 91 déposants, dont 40 nouveaux. . . fr. 12,876 40

64 demandes en remboursement. . 15,346 34

Les opérations du mois d'avril sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 13 avril 1863.

On lit dans le *Charentais* : « On dit qu'un projet de loi va être présenté au Conseil d'Etat, dans le but de faire reconnaître la franc-maçonnerie comme société publique. Dans une de ses dernières réunions, le conseil a décrété la suppression de la devise : « Liberté éga- » lité fraternité ! » Il y a eu des protestations, mais la majorité l'a emporté. »

Le douzième envoi de la ville de Lyon pour le denier de Saint-Pierre comprenant les sommes recueillies depuis le 7 novembre dernier, s'élève à 2 millions 957,000 francs, outre divers objets de prix.

Le rejet, par le Corps législatif, de deux des principaux articles du projet sur la réforme pénale, a causé une certaine émotion dans le monde politique et de la magistrature. Sauf la divergence des opinions quant à la criminalité et à la jurisprudence, tout le monde s'accorde à voir, dans les votes dont il s'agit, une marque d'indépendance qui fait le plus grand honneur à l'assemblée élective.

L'accueil fait dans les diverses capitales d'Europe à l'amnistie polonaise est empreinte d'une réserve significative. — Les

sés avec une légèreté si coupable, tout ce scandale aux yeux des hommes, tous ces crimes aux yeux de l'Eternel, tout cela s'accomplit au nom de l'amour ! dit-elle avec une amère tristesse. L'amour, le roi des âmes, dégradé, profané, traîné dans la poussière ! Non ! je ne veux pas cela, lui non plus ! Mais plus Berthe devenait sérieuse, plus sérieux aussi devenait son amour.

Elle arriva à Vichy vingt-quatre heures avant la famille de Trémicourt. Elle s'installa dans son ancien logement, et elle apprit que Cyrille avait retenu la maison d'en face. Ce jour fut peut-être le plus heureux de sa vie; elle attendait dans une joyeuse confiance, et non dans une brève et pénible agitation.

« Mon Dieu ! que Vichy est donc beau ! dit-elle involontairement une couple de fois, en se promenant en voiture vers le soir, avec Edmond.

« Je suis enchanté que tu sois de cet avis, répondit-il, car j'ai résolu d'y passer trois mois chaque été. Je ne connais aucun endroit qui me plaise autant, et je crois que l'air de Vichy m'est encore plus favorable que celui de Vaux. »

Quand ils rentrèrent, Cyrille était sur le pas de sa porte, attendant leur retour avec impatience.

« J'ai l'honneur de vous saluer, M^{me} la marquise, j'ai l'honneur de vous saluer ! » s'écria-t-il en agitant son chapeau et courant à la calèche pour l'aider à descendre. « Me voici, comme l'année dernière, votre plus humble esclave ! » ajouta-t-il gaiement, quoique l'éclat humide de ses yeux trahit une profonde émotion. « N'avez-vous donc pas une bonne parole à me dire ? » demanda-t-il — car elle se tai-

sait de crainte que le tremblement de sa voix ne fût trop éloquent.

— Non ! à quelle fin ? répondit-elle, se maîtrisant avec effort et affectant la même gaieté que lui; vous savez bien que je suis sobre de paroles. »

Pendant leur séparation, un dessein avait mûri dans la tête de Cyrille. Comme il n'avait pu oublier Berthe un seul instant, comme, au contraire, elle prenait de plus en plus racine dans son cœur, il voulait contraindre les événements à lui accorder le bonheur suprême, mais non pas en secret, non pas d'une manière illicite. Si elle l'aimait réellement, comme il osait l'espérer, si se sentait assez d'énergie, assez de patience pour triompher du sort. Ses parents avaient eu le très-vif désir de le marier dans le courant de l'hiver, et à Vichy même se trouvaient alors quelques jeunes filles parmi lesquelles ils se seraient estimés heureux de choisir leur bru. Mais Cyrille repoussait résolument toute allusion de ce genre. Il ne s'occupait que de Berthe, et, convaincu que ses hommages ne pouvaient s'adresser qu'à elle, il y apportait autant d'aisance et de franchise que s'il voulait en convaincre également l'univers entier.

L'amélioration de la santé de son père lui donnait plus de liberté, il voyait Berthe chaque jour, presque à toute heure, sans se laisser entraîner jamais à une parole ou à une action capable de lui causer quelque alarme ou quelque défiance. La passion de Cyrille était d'autant plus muette qu'elle était insurmontable. Il n'avait pas besoin de l'exprimer, car il avait devant lui toute sa vie pour en fournir la preuve.

Berthe voyait beaucoup de monde chez les parents de Cyrille, qui réunissaient souvent l'aristocratie. Elle acquit de l'as-

surance et devint une femme de salon, autant que le permettait son âge et sa dépendance, qui ne subissait jamais le joug des convenances; c'est-à-dire qu'elle n'avait jamais la comédie, ne se posait jamais en tendre épouse, en touchante victime, en défenseur de la vertu, ne haussait jamais les épaules sur la perversité et l'immoralité du siècle, ne débitait jamais de phrases édifiantes, et n'exerçait jamais la moindre des mille petites bassesses que la plupart des gens pratiquent sans scrupule pour se rehausser et abaisser les autres.

Séduit par l'offre de la place de médecin en chef d'un grand hôpital, le docteur Lamoute quitta la famille de Valrive, ce que la marquise trouva d'ailleurs fort naturel. Elle venait de faire la connaissance d'un des premiers médecins de Paris, lequel lui conseilla de se rendre dans cette ville à l'entrée de l'automne, au lieu de retourner à Vaux. « En ce cas, lui dit-il, je traiterai le marquis, j'étudierai son tempérament et sa maladie, et peut-être pourrais-je, sinon le guérir, au moins améliorer sa position, et trouver avant le printemps prochain un confrère que je ne craindrais pas de vous recommander en toute conscience comme un digne successeur du docteur Lamoute. »

Berthe y consentit; elle n'avait pas d'autre parti à prendre. Edmond lui-même, qui n'entendait parler que de Paris se déclara pour ce voyage avec toute la vivacité dont il était capable, après toutefois que sa femme se fut prononcée. Dans le tête à tête, elle se donnait toujours l'inno-cent plaisir de le laisser en apparence décider en dernier ressort; mais elle n'avait jamais recours, devant le monde, à cette jonglerie, très-usitée pourtant dans

force ménages où le mari est bien loin d'être un Edmond, et où la femme feint de se soumettre à contre-cœur à des choses qu'elle brûle de faire et dont elle est la secrète instigatrice. Berthe disait, au contraire :

« Toute la responsabilité m'incombe ; il faut que je décide pour Edmond et pour moi. »

Mais elle parlait de cela sans plainte et sans fausse humilité, comme d'une exigence de sa position.

Sans l'avoir demandé à Cyrille, elle était sûre qu'il passerait une partie de l'hiver à Paris, et cette perspective la rendait très-heureuse. Une foule de Parisiens qu'elle avait rencontrés à Vichy lui promettaient que le séjour de Paris lui serait fort agréable. Dans ces dispositions, elle voyait la société avec un véritable plaisir, ce qui était du nouveau pour elle.

La mère de Cyrille était seule mécontente de ces arrangements. « Jamais il ne se mariera, pensait-elle, tant que durera cette affection. » Mais comment la détruire ? Elle l'ignorait. Sa sollicitude maternelle ne lui inspira que l'expédient le plus malencontreux; elle appelait l'attention de son fils sur toute jeune personne passable, comme sur une merveille de grâce et d'amabilité.

Mortellement ennuyé de ce manège, Cyrille lui dit un jour : « Dans votre galerie des beautés de Vichy, vous oubliez, à ma grande surprise, deux personnes qui ont le droit d'y figurer au premier rang : Julie la marchande de gants, et la piquante Aurone Duval, fille d'un négociant de Nantes. »

« Je ne connais pas M^{lle} Duval, interrompit sèchement la comtesse. »

« C'est vraiment dommage, car aucune

de nos dames ne lui est supérieure en beauté, et Julie seule lui dispute la palme. »

Cyrille, ne té donne pas une peine superflue, je l'en prie. Tu veux me faire accorder la petite Julie t'a ensorcelé, et, ce matin encore, elle se plaignait, à moi-même, de ce que tu ne lui as jamais acheté une seule paire de gants. »

« Parce qu'ils ne valent rien, répondit-il avec flegme. J'avoue, au surplus, que mon cœur ne m'a été ravi ni par elle, ni par Aurone. Je voulais seulement vous prouver que, moi aussi, je sais bien découvrir de jolis visages. »

« Fi donc ! une roturière ! »

« Je ne pensais pas que la roture portât préjudice à la beauté. »

« Ah ! bah ! s'écria-t-elle avec impatience. Je ne parle que des femmes entre lesquelles je pourrais trouver une bru ; toute autre est hors de cause. »

Cyrille palit et ses lèvres tremblèrent, mais il se remit aussitôt et dit avec une parfaite tranquillité :

« Ma mère, il en est cependant une. . . »

« Ainsi interrompit elle d'un ton douloureux, déjà les choses en sont à ce point ! »

« Faites-vous allusion à. . . la marquise de Valrive ? demanda-t-il d'une voix lente. »

« Sans doute. . . »

Cyrille lui baisa la main et se retira précipitamment sans lui laisser le temps de poursuivre.

La pauvre mère, découragée, alla trouver son mari.

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro.)